Comité Technique Ministériel



12 MARS 2020



Philippe CAPON, David LE BARS et Georges KNECHT ont participé au CTM du 12 mars 2020 présidé par M. le Préfet MIRMANT, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.

PROJET DE TEXTE ET SUJET SOUMIS A L'AVIS DU COMITE TECHNIQUE

Texte et sujet d'organisation:

<u>POINT N° 1:</u> Projet de décret modifiant le décret n ° 2002-1392 du 28 novembre 2002 instituant une mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

VOTES:

8 abstentions/ 2 UNSA FASMI - 1 CFDT - 5 FSMI FO 7 POUR / ALLIANCE PN- (CFE - CGC)

Les rémunérations, primes, et indemnitaire des agents transférés au CIPDR seront maintenus.

UNSA FASMI, affilié à l'UNSA, 25 rue des Tanneries 75013 PARIS http://fasmi.fr/

UNSA FASMI Autonome et indépendant

POINT N° 2: Définition des lignes directrices de gestion de la politique RH du ministère.

2 votes/

Après débat, seule la partie "mobilité/mutation" a été soumise au CTM...

La partie promotion/avancement des LDG fera l'objet de réunions prochainement...

• 1er vote:

Le texte Charte du dialogue social, qui fera l'objet de travaux et d'une nouvelle rédaction avant l'été 2020, a été soumis à vote (abstention générale) de l'ensemble de la parité syndicale.

• 2ème vote:

Le texte mobilité/mutation (qui a été amendé) des LDG:

12 abstentions: 2 UNSA - 7 CFE/CGC - 1 CFDT - 2 FO

Contre: 3 FO

3 sujets abordés en questions diverses:

- rupture conventionnelle.
- secrétariat généraux communs (SGC).
- contractuels.

Ces 3 points feront l'objet d'échanges prochains... en tenant compte du contexte particulier de la " pandémie coronavirus " et la réduction drastique des réunions...

> UNSA FASMI, affilié à l'UNSA, 25 rue des Tanneries 75013 PARIS http://fasmi.fr/